

## LA COMMUNICATION AVEC LES PARENTS



### UNE COMMUNICATION AUTHENTIQUE POUR CRÉER DU LIEN

#### Un lien institutionnel

Il n'est pas aisé pour des parents de comprendre, d'analyser et parfois même de reconnaître les difficultés de leur enfant à l'école.

Souvent, les difficultés de l'élève ont été signalées très tôt aux parents. Mais ce « très tôt » a cristallisé les angoisses, les peurs, a parfois même entraîné des régressions...

La difficulté dans la communication avec les parents vient de ce que parfois l'école a recouru à des aides diverses, à des décloisonnements, etc. dont la coordination n'était pas toujours claire pour la famille. Le PPRE a l'avantage de mettre en lien les différents partenaires de l'école et de rendre compréhensible le rôle des uns et des autres.

#### Un lien d'accompagnement

Alors que le PPRE peut « bousculer » enfant ou parent, l'idée sous-jacente est de tisser un lien avec les familles, grâce à une démarche d'adhésion aux efforts de l'école d'une part et de collaboration d'autre part : le PPRE peut amener les parents à accompagner leur enfant vers une plus grande réussite. Dans certains cas, le PPRE sera mené en dépit des difficultés des parents à soutenir leur enfant.

### UN DIALOGUE QUI MANIFESTE LE TRAVAIL CONCERTÉ D'UNE ÉQUIPE

Le PPRE est une démarche d'équipe et pas d'un seul enseignant.

Le directeur de l'école est un acteur important. Il sera nécessairement impliqué dans le dialogue avec les parents. Mais comme pour l'entretien avec l'élève, il sera utile de s'interroger sur les personnes de l'équipe qui vont mener l'entretien ou y participer.

### UNE DISCUSSION AUTOUR D'UN PROGRAMME

La discussion doit partir des compétences de l'élève. Suite aux évaluations et aux différentes observations, le dialogue s'instaure autour des compétences de l'enfant : compétences échouées, mais aussi compétences réussies (c'est utile que ces dernières figurent aussi sur le document du PPRE). Cette discussion autour des compétences et des connaissances va permettre de centrer la discussion sur des considérations objectives et non subjectives.

Ce projet prend en compte le passé de l'élève, il acte la situation présente sans la figer et surtout il projette vers le futur. Il est important d'éviter les jugements de valeur sur l'enfant ou/et sa famille.

Le PPRE doit contenir des propositions concrètes avec des objectifs clairement et simplement définis. Durant l'entretien, les différentes étapes du programme ainsi que ses enjeux doivent être bien explicités à la famille.

C'est utile aussi de proposer un calendrier de rencontres pour faire le point, y compris si « ça va bien » et de repartir avec une prochaine date de rencontre. Il faut prévoir comment l'information, les progrès de l'élève, ses résultats vont circuler entre la famille et l'école, peut-être sous forme d'un document hebdomadaire où la famille inscrit sa prise de connaissance du document<sup>1</sup>. Le PPRE tisse des liens autour de la pédagogie. Ce n'est pas un document de plus à signer, ni une surcharge de travail à la maison, ni un catalogue des résultats, ni une mise en accusation des parents. Un enfant qui apprend est un enfant valorisant pour la famille. Le PPRE peut apporter une dynamique qui mobilise chacun.

---

<sup>1</sup> On pouvait imaginer une inscription parentale autre qu'une signature. Le premier texte ministériel parlait de « discuter » le document avec les parents. Le dernier texte en vigueur nécessite de faire signer les parents (BO n° 32 du 7 septembre 2006 : <http://www.education.gouv.fr/bo/2006/32/default.htm>).